Optique / Optométrie (Bachelier professionnalisant)

RÉF | 2394

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Un enseignement professionnalisant qui comprend un soutien méthodologique et l'élaboration du projet professionnel afin de permettre à l'étudiant d'être acteur de sa formation. Il est également axé sur la pratique avec plus de 700 heures de stage. Une clinique de la vision au sein de l'école ouverte au public gérée par les étudiants encadrés par leurs enseignants. Formation théorique et pratique. Encadrement de qualité et pédagogie interactive. Erasmus + : Métier reconnu dans plusieurs autres pays de l'UE. - procéder à l'analyse et à la recherche de solutions de compensations et de corrections les plus adéquates : lunettes ou lentilles de contact, - proposer au bénéficiaire une prise en charge destinée à compenser les défauts de la vision à l'exclusion des traitements des pathologies de l'oeil, - référer chez l'ophtalmologue en cas de doute sur la défectuosité, - réaliser des examens de la vue, adapter des lentilles de contact, pratiquer l'entrainement visuel, ... - travailler avec des malvoyants, des enfants en difficultés d'apprentissage liées à la vision & - exercer sa pratique de manière autonome ou en collaboration avec un ophtalmologue, un orthoptiste ou tout autre professionnel dans le cadre de santé visuelle.

Vous avez en outre la possibilité de suivre un perfectionnement en optométrie dans le cadre de la formation continue. Vous trouverez le détail via ce lien.

L'optométriste travaille avec les enfants et les adultes en exerçant ses activités :

- en cabinet d'optométrie,
- dans un service d'ophtalmologie,
- dans un centre d'adaptation de lentilles de contact,
- dans un centre spécialisé pour la basse vision ou
- dans un centre pluridisciplinaire de diagnostic et de prise en charge des troubles du développement et des apprentissages.

Programme

Unités d'enseignement

- **Bachelier 1 :** Sciences de la vision: Déontologie et psychologie, Sciences de la vision: Mathématiques et physique, Sciences générales, Anatomie générale et anatomie oculaire, Introduction à l'optique géométrique, Optique géométrique, Introduction à la technologie optique, Technologie optique: Verres unifocaux, Introduction à l'optométrie, Optométrie générale, Introduction à la contactologie.
- **Bachelier 2:** Formation scientifique: niveau 2, Technologie optique: niveau 2, Optométrie: niveau 1, Contactologie: niveau 1, Stage pratique.
- **Bachelier 3:** Déontologie et législation professionnelles, Technique optique: niveau 3, Optométrie: niveau 2, Contactologie: niveau 2, Optique spécifique.

Certification(s) visée(s)

Bachelier professionnalisant spécifique à l'enseignement de Promotion sociale

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée

3 années (180 ECTS) NB : Un étalement des études sur plus de trois ans est possible.

Horaire

en journée temps plein
Entre 25 et 30 périodes par semaine.

Début

Septembre 1 fois par an : Septembre.

Coût

Consultez l'établissement

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis

Avoir au moins 18 ans.
Avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou ou une équivalence de ce certificat

administratifs

par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Pour les personnes de nationalité hors-UE: être âgé de maximum 24 ans au moment de l'inscription.

Connaître

Copie de la carte d'identité nationale
Extrait de casier judiciaire – modèle n°2 (art 596 al.2) pour la Belgique, modèle 3 pour la France – vierge.
Formulaire d'inscription Optométrie 2021-2022 dûment complété (à choisir en fonction de votre situation actuelle)
Copie diplôme(s)
Attestation(s) de réussite
Documents complémentaires le cas échéant :
demande valorisation d'acquis

Remarques

Documents requis pour le dossier d'inscription: le bulletin d'inscription complété et signé (téléchargeable sur le site internet), une photocopie de la carte d'identité (nationale), une photo d'identité récente, une photocopie du C.E.S.S ou autre diplôme (la présentation du diplôme original est requise), pour tout diplôme non belge ou non français, preuve de l'équivalence (document original) ou attestation originale du dépôt d'un dossier d'équivalence ou preuve du paiement au Service d'Equivalence.
V.A.: Des dispenses de cours et/ou d'unités d'enseignement peuvent être accordées à des candidats déjà diplômés, sur base d'un dossier introduit avant le 1er/10ème de la formation. Cette procédure porte sur 120 ECTS maximum.
Un dossier de demande de VAE est à télécharger via ce lien :
et à joindre au dossier d'inscription.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site de l'établissement.

Pour s'informer uniquement

Prenez les devants en vue de la prochaine session d'inscription en consultant le site de l'organisme ou en écrivant à opto.inscription@institut-prigogine.be ou encore en téléphonant au 02/560.29.59 et venez découvrir l'école sur place lors des journées portes ouvertes organisées les 20 mars et 20 avril 2024 de 10 à 16h.

Organisme

Institut Ilya Prigogine
Campus Erasme, bâtiment P, 808 route de Lennik
1070 Bruxelles
Tél: 02 560 29 59
http://www.institut-prigogine.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation